

Rapport d'orientation pour « un centre-ville pour tous »

Lors de notre Assemblée Générale du 20 Juin 2015, les adhérents ont missionné le Conseil d'Administration et mandaté un « groupe projet » afin d'étudier les conditions d'une relance de notre activité et éclairer l'assemblée sur le sens, l'orientation et l'équipe en capacité de la mener. Dans le cas contraire, l'arrêt de l'association serait inévitable.

Les conclusions du "groupe projet" sont accessibles et ont vocation à nourrir les échanges et l'activité à venir de l'association. Ce rapport d'orientation pour CVPT en résume la vision, les premières actions envisagées et une équipe désireuse de s'engager pour poursuivre la démarche.

Notre identité réaffirmée et élargie :

Un nom, une histoire et la force que nous devons affirmer

Notre nom, « Un Centre-Ville pour Tous », résume à lui seul notre raison d'être :

s'opposer à l'éviction des couches populaires du centre-ville et à la spéculation foncière ;

et promouvoir un centre-ville rénové, entretenu et convivial, économiquement dynamique et socialement diversifié.

Nous proposons que le périmètre de l'Opération Grand Centre-Ville nous serve désormais de référence. Il dit ensuite que nous agissons pour que cet espace soit *pour tous*.

Nous proposons qu'à l'avenir nos objectifs s'élargissent pour recouvrir l'ambition de notre titre et de la « Charte fondatrice de l'association.

- Elargissement de la cible : Au-delà de la question du mal logement, la question des espaces publics, de la mobilité, des commerces et des équipements. Bref de ce que l'on nomme les *aménités* du Centre-Ville, nous paraît tout aussi important.
- Elargissement ensuite des publics concernés par notre action qui ne peuvent pas être uniquement ceux du habitant le centre-ville mais aussi ceux qui travaillent.
- Elargissement enfin, par voie de conséquence à toutes les catégories sociales. Nous préférons maintenant *défendre* une vision du bien vivre de tous en Centre-ville.

Notre histoire nous donne une certaine autorité. L'autorité, ce n'est pas seulement obtenir l'adhésion sans user de contrainte ; non plus qu'en se contentant de bâtir des argumentaires. L'autorité, c'est montrer le chemin, tranquillement, sans obliger quiconque à suivre..., en laissant les autres libres de s'inspirer de l'exemple.

Nous avons toujours refusé de nous payer de mots, refusé les grandes dénonciations et privilégié l'enquête, l'information rigoureuse. Ce souci de rigueur est un gage d'efficacité : Construire un point de vue argumenté demande un certain mode d'organisation, une discipline de travail et de débat. Nous avons travaillé ainsi au sein du groupe projet, tester nos forces, nos caractères et nos disponibilités. Nous comptons bien poursuivre cette exigence qui est un marqueur fort de l'association.

Agir en intelligence : en relation avec les autres

Au-delà du centre-ville, nous avons également à prendre en compte la **métropole** dans laquelle désormais Marseille s'inscrit. De la même façon que nous interpellons la Ville sur sa capacité à prendre en compte son centre de façon active et attentive aux habitants qui le peuplent, sur sa capacité à regarder ce centre-ville comme le pivot nécessaire entre le nord et le sud de la ville, de la même façon nous sommes attentifs à ce que cette métropole en gestation sache reconnaître pleinement le centre de Marseille comme l'un des centres moteurs de la nouvelle agglomération, et ce dans le respect de ses habitants.

La question des moyens pour agir a toujours été notre préoccupation. Nous ne l'avons pas mesuré uniquement en nombre de personnes même si un noyau actif est indispensable et doit s'élargir.

Autour de nous foisonnent nombre d'associations, de collectifs et de lieux d'initiatives qui réfléchissent et agissent dans des domaines parfois voisins des nôtres. Ils présentent une grande diversité, tant dans leur

des habitants qui se sentent isolés et impuissants face aux enjeux de la ville aggrave l'absence de dialogue et de concertation. C'est pourquoi nous nous proposons de développer avec eux de nouveaux moyens d'action.

Mais nous ne sommes pas de ceux qui affirment que le peuple a la science infuse parce qu'il est le plus nombreux. **Il nous faut privilégier des groupes de travail thématiques avec appui l'appui d'experts, en particulier ceux qui travaillent dans les bureaux d'étude et les administrations.** C'est en les sollicitant pour nous éclairer que par la rigueur de nos questionnements nous les convaincrions de nous rejoindre.

« Donner de la chair à nos intentions » : premières pistes d'actions

Nous avons souhaité construire une philosophie de l'action plutôt qu'un plan d'action. Cette vision de l'action qui est la nôtre conserve une dimension offensive mais ouverte en fonction des situations, des alliances construites, des contextes légaux ou politiques et surtout des marges de manoeuvres que nous décidons de construire avec d'autres.

Nous nous engageons pour les 6 prochains mois

- L'organisation d'« Etats généraux de l'habitat et de l'urbanisme ». Ils nous permettront de rendre compte de notre travail et en partenariat avec de nombreux alliés déjà investis à nos côtés. Ils seront ainsi l'occasion de marquer la relance de notre projet.
- Restauration du travail des étudiants sur la rue de la République avant l'été 2017.
- Un groupe de travail sur le contrat de ville et le projet de territoire qui nous permettra de construire la stratégie d'un CVPT sur les conseils citoyens et le développement des tables de quartier au centre ville.
- Un groupe de travail sur la communication et le site internet. Nous avons en interne des ressources et en externe des allies dans le milieu des acteurs du numérique. Nous pourrions ainsi nous pencher sur les difficultés du site et de proposer au CA soit une refonte si elle est possible techniquement, soit un nouveau site en conservant sa richesse, c'est-à-dire ses données et ses ressources que l'équipe précédente a patiemment constituées.

De la chair, c'est aussi un groupe de femmes et d'hommes qui ont affirmé leur choix de continuer au sein du prochain CA : 7 membres sortants du CA et 5 nouveaux adhérents. Il faut préciser que de nouvelles personnes seront présentes lors de l'Assemblée générale pour nous rejoindre. Des anciens adhérents désireux de voir une nouvelle dynamique se lancer et de belles énergies qui n'attendent que cela pour adhérer et s'y investir. C'est pourquoi l'organisation de l'Assemblée générale est importante.

Créer les conditions pour une Assemblée Générale réussie

7 membres du CA sur 10 ainsi que 10 adhérents se sont investis dans le groupe de travail. Il s'est réuni durant 6 mois, de juillet à janvier et a produit un certain nombre de travaux de qualité qui doivent maintenant nourrir nos adhérents et sympathisants. Mais ce groupe a d'abord construit une relation de confiance indispensable entre les fondateurs de l'association et de nouveaux adhérents. Ce groupe a su, autour d'un objectif de production, partager du commun, se nourrir des différences de parcours et d'une approche pluridisciplinaire et enfin partager une vision pour l'avenir de notre association.

C'est bien sur la base de ce processus particulièrement innovant et enrichissant, dans lequel nous avons eu du plaisir d'être et de faire ensemble, que se fonde notre conviction que la relance et le développement de notre association est possible.

Le groupe projet en a ainsi conclu que la poursuite d'un CVPT, en conservant son nom, en revendiquant son histoire et sa filiation avec la démarche fondatrice, est nécessaire et enthousiasmante. Le projet porté par de nouvelles énergies pourra se développer avec force et humilité en s'appuyant sur une partie des fondateurs qui souhaitent accompagner cette démarche de transmission.

C'est pourquoi nous sommes attentifs à ce que l'AG se passe dans des conditions favorables à l'accueil de nouvelles énergies et à la présentation de ces pistes d'actions.

C'est pourquoi le CA de l'Association adopte ce projet et le met en discussion auprès des adhérents pour l'Assemblée Générale du 13 Mars 2017.

Simultanément, le CA lance un appel à candidatures aux adhérents afin de renforcer et formaliser d'ici l'Assemblée Générale l'équipe qui constituera le nouveau CA, gèrera les activités publiques de l'Association et remettra en route sa communication (Site Web, lettre sympathisants, etc.).

Le CA associera les volontaires du groupe projet pour préparer l'Assemblée Générale sur la base de ces pistes d'actions.

Porter la mémoire d'Un Centre ville pour tous avec un nouveau projet associatif

Entre 2000 et 2010, Un Centre ville pour tous a lutté contre les conséquences de politiques publiques, en matière d'habitat dans le centre ville de Marseille, qui bafouaient les droits élémentaires de nombreux habitants.

Ces activités et leurs résultats ont été largement médiatisés et documentés, assurant une importante notoriété à l'association. Elles ont été rendues possibles par une conjoncture particulière (la violence des méthodes utilisées par la mairie de Marseille à l'encontre des habitants) et des méthodes inhabituelles (activité strictement bénévole, compétences techniques et rigueur de l'analyse, utilisation du droit, refus des subventions et financement par les acteurs).

En mars 2012, constatant la baisse des activités de l'association et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a approuvé le principe d'un nouveau mode de fonctionnement, autour de quatre pôles coordonnés par le conseil d'administration de l'association («veille sociale», «habitat», «formation, débats» et «information, médiatisation»).

Depuis cette date, deux éléments apparaissent marquants :

- la confirmation de la présence de nouveaux acteurs associatifs portant les thèmes de l'habitat, de la médiation et de l'information sur le territoire.
- le délitement progressif des pôles, qui n'ont plus d'activité aujourd'hui.

Si l'association a maintenu quelques activités, en particulier la production d'un bilan de la situation de la rue de la République, la contestation du PLU de MPM, et des «rendez-vous» thématiques jusqu'en 2015, elle s'essouffle et n'apparaît plus comme un acteur social actif dans la ville.

Face à cette situation, l'assemblée générale de juin 2016 a décidé la mise en place d'un «groupe projet» chargé d'élaborer un nouveau projet associatif. Ce groupe, composé de sept membres du conseil d'administration et d'adhérents, s'est réuni en plénière et par groupes de travail pendant plusieurs mois. Il a produit un document de qualité comprenant deux parties :

- une description fouillée et une remise à plat de la situation des politiques urbaines à Marseille, dans le cadre d'un centre-ville élargi, à travers quatre ateliers («données de la connaissance», «projet politique du grand centre ville», «participation des habitants et concertation», «habitat»);
- la proposition d'une «philosophie d'action» orientée autour d'un rappel des thématiques de la charte de l'association et d'un élargissement de ses champs d'action concrets, en particulier avec la mise en place de partenariats.

Afin de dépasser les difficultés rencontrées par Un Centre ville pour tous depuis quelques années (renouvellement du CA, adaptation à l'évolution de l'action publique urbaine locale, collaboration avec d'autres acteurs associatifs, gestion du site web...), et dans la perspective de donner un sens nouveau aux valeurs défendues dans sa charte d'action, l'Assemblée générale décide :

- la concrétisation du nouveau projet associatif se réalisera par la création d'une structure propre, dont la dénomination, le champs d'action et les valeurs se situent, si elle le souhaite, dans la continuité de l'action d'Un Centre ville pour tous ;
- l'affirmation publique du soutien au nouveau projet associatif, en particulier par la mise à disposition des archives et outils d'Un Centre ville pour tous, notamment de données du site web que pourrait utiliser un outil propre de communication ;
une diffusion large du nouveau projet de la structure associative, lorsque celle-ci verra le jour, sur la liste élargie des membres et sympathisants ;
- le maintien de l'association Un Centre ville pour tous avec un objectif plus restreint : porter la mémoire des actions de l'association. Cela passerait par un nettoyage et la continuité du site internet, achever le dépôt de notre documentation aux archives départementales, et des activités de publications ou d'organisation de rencontres autour des thèmes de l'association.

Enfin, une collaboration entre les deux structures pourrait permettre le maintien de l'agrément ALMA, avant que la nouvelle association ne puisse l'obtenir si elle le souhaite.

L'Assemblée générale du 13 mars 2017 donne mandat au conseil d'administration pour mettre en œuvre cette nouvelle orientation. Il est aussi chargé d'élaborer des propositions d'organisation pour s'y adapter, y compris si besoin des modifications statutaires, qui seront soumises à l'AG de 2018.

ASSOCIATION

« UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

RAPPORT d'ACTIVITES 2016

2016, une année importante, de réflexion et de proposition

En début d'année, sous l'impulsion de Michel, nous nous sommes contraints à voir où nous en sommes, à lancer un processus de débat ouvert vers l'extérieur afin de voir si une refondation était possible.

L'AGE du 20 juin 2016 a mandaté le groupe Projet regroupant 10 à 15 personnes, nouveaux adhérents et membres du CA de CVPT, pour explorer les possibilités de redéfinir le projet de l'association.

C'est le travail de ce groupe Projet qui a occupé l'essentiel de l'activité de CVPT en 2016.

8 conseils d'administration et 2 assemblées générales ont permis de suivre attentivement le déroulement de ce processus de réflexion et de rénovation :

CA 25 janvier 2016

1- Rue de la République et la venue des étudiants enquêteurs

* *La rencontre avec les habitants du 23 janvier*

* *La venue des étudiants enquêteurs et l'apport financier de CVPT*

2- Le texte de d'interrogation sur l'association de Michel Guillon et l'avenir de CVPT

La méthode pour avancer jusqu'à l'Assemblée générale du 21 mars 2016

3- La Plaine

CA 22 février 2016

Texte d'orientation à présenter à l'AG

CA 21 mars 2016

Préparation du rapport d'activité 2015 pour l'AG

AG 25 avril 2016

Deux textes sont proposés par le CA, ils expriment deux points de vue très différents quand aux perspectives d'avenir de l'association.

- "Conclure ou mettre en sommeil CVPT"

- "Comment renforcer CVPT et se donner un chemin et une méthode pour y parvenir ? "

A partir de ces deux contributions, un débat s'engage.

CA 23 mai 2016

1- Débriefing de la séance du 10 mai 2016

Le 10 mai 2016 s'est tenue à la MAV une séance de brain-storming avec des adhérents et des sympathisants de CVPT (26 personnes).

2- Préparation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2016

Les hypothèses concernant cet avenir sont à ce stade très différentes :

Si la perspective est la dissolution de l'association, l'élection de nouveaux administrateurs n'aura pas lieu d'être, les administrateurs actuels auront simplement à mener à bien la dissolution de l'association

Si l'association est mise en veilleuse, le conseil d'administration (incluant les nouveaux administrateurs) aura pour tâche d'organiser cette veille : conditions d'accès au site internet existant, gestion des affaires courantes, implications des administrateurs, etc.

Si l'association fait confiance à son conseil d'administration renouvelé, elle fixe au CA un délai pour la présentation d'un projet abouti lors d'une assemblée générale extraordinaire à l'automne

CA 13 juin 2016

- 1- L'assemblée générale extraordinaire du 20 juin (préparation)
- 2- Renouvellement du CA

AGE 20 juin 2016

- 1- Présentation de l'avancement de la démarche projet
 - 2- Proposition de prolongation des mandats d'administrateurs pour 6 mois
- Le CA propose de poursuivre le mandat des administrateurs en cours de mandat (6) et de réélire les 4 administrateurs sortant qui sont prêts à remplir.
- Le CA a la mission de gérer l'association au cours des 6 mois qui viennent et de préparer la mise en place d'un nouveau CA en fin d'année.
- Plusieurs administrateurs souhaitent s'impliquer dans l'élaboration du nouveau projet et de faciliter ainsi la transition vers une nouvelle équipe.

CA 4 juillet 2016

- 1- Le Groupe projet
- 2- Programmation de réunions du CA pour suivre le travail du groupe Projet

CA 26 septembre 2016

- 1- Renouvellement du bureau
- 2- Avancement du groupe Projet

CA 21 novembre 2016

- 1- Avancement du groupe Projet
- 2- Information des adhérents sur l'évolution de la situation

De son côté le **Groupe Projet** a organiser son travail sous le forme de 3 séminaires :

- 29 octobre 2016
- 3 décembre 2016
- 7 janvier 2017

A côté du suivi du groupe Projet plusieurs points ont continué à retenir l'attention de CVPT :

- * Lettre reçu le 15 janvier 2016 de la DDTM : refus de communiquer les documents de l'**OPAH Marseille-République**, confirmé par la CADA, motif "il revient au maître d'ouvrage de l'OPAH de répondre à cette demande", demande transmise à la ville de Marseille
- * Participations aux **débats publics** sur Belle de Mai et sur Noailles
- * Interventions dans le cadre de la mobilisation sur **La Plaine**
- * Présence de CVPT dans le cadre des **Conseils citoyens** du centre ville (2^{èm}-3^{ème} et 1^{er}-6^{ème})
- * Présence de CVPT dans des réunions de **Pas sans Nous**
- * Participation à des colloques : **journées PUCA 10-11 octobre 2016**
- * participation au Colloque organisé par la Fondation Abbé Pierre

A noter que pendant cette phase de mutation, CVPT n'a pas organisé de **Rendez-vous**

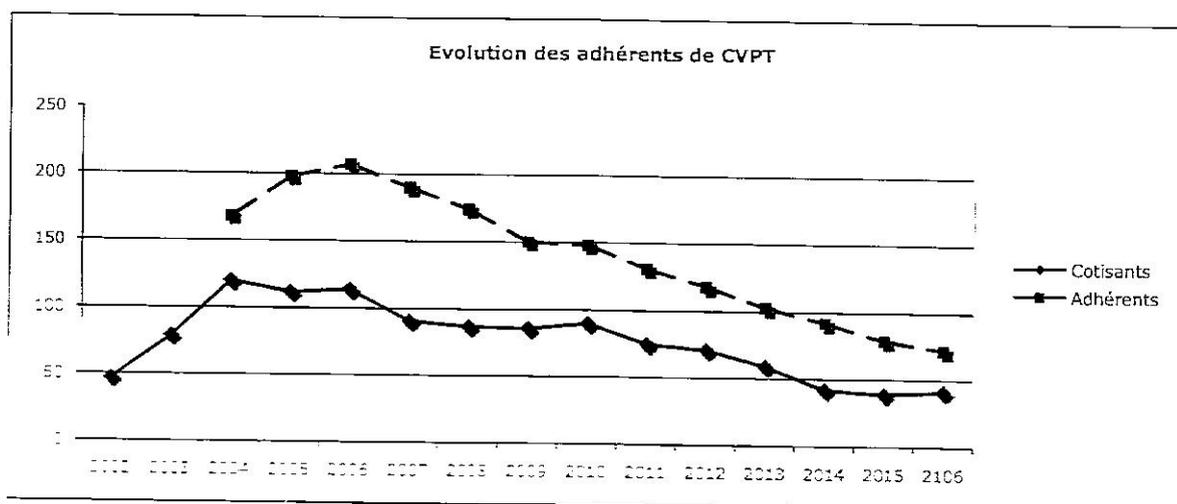
Le **site internet de CVPT** a continué à être consulté très largement, mais il a été moins alimenté au cours des derniers mois.

Présentation des comptes de CVPT pour l'année 2016

Adhérents

Nous étions 42 cotisants en 2014, 34 en 2015, et nous sommes 41 en 2016. 19 adhérents de 2016 n'avaient pas cotisé en 2015, dont 7 n'avaient jamais été adhérents, de vrais nouveaux donc. En comptant les cotisants des trois dernières années, le nombre d'adhérents continue à diminuer, passant à 72. La cotisation moyenne reste aux alentours de 21 euros.

17 adhérents de 2015 n'ont pas réadhéré en 2016, dont 5 n'ont été adhérents qu'en 2015. 22 adhérents de 2015 ont donc réadhéré en 2016, une proportion légèrement supérieure à l'année dernière.



Situation budgétaire

Le budget 2016 est en déficit de 357 euros, compensant en gros le déficit de l'année 2015 (357 euros). Le précédent budget de 2015 était de 155,9 euros, qui n'a pas été utilisé cette année, on représente la machine. Il est alimenté par un don et les intérêts du compte d'épargne. Le conseil d'administration a approuvé le principe du transfert de ce fond de solidarité, que nous n'utilisons plus depuis plusieurs années, à la Fondation abbé Pierre pour financer de l'aide juridique en droit au logement. Ce transfert a été effectué en 2017. Nous n'avons pas d'autres recettes que les cotisations, la vente de brochures République et les intérêts du compte d'épargne.

Soldes au 31 décembre 2016

Nos comptes reflètent notre trésorerie, c'est à dire que le total des soldes correspond à notre crédit :

Réserves de fonctionnement	5 567,67 €
Fond de solidarité	9 161,67 €
Total	14 729,34 €

Avec plus de 5000 euros de trésorerie, la situation financière de l'association reste saine par rapport à son activité prévisible.

Je vous propose un budget prévisionnel 2017 qui reflète notre situation actuelle : peu d'adhérents, un maintien de notre existence et le financement de la suite du projet d'étude sur la rue de la République approuvé en CA.

Simon Imbert-Vier, trésorier

Un Centre ville pour Tous

Compte de résultats - Exercice 2016

CHARGES	€uros	Rappel 2015	PRODUITS	€uros	Rappel 2015
Fournitures		8,75 €	Participation des usagers		
Achats de services	368,26 €	116,86 €	Subventions	0,00 €	0,00 €
Petit équipement			Adhésions	855,00 €	840,00 €
<u>Sous total achats</u>	<u>368,26 €</u>	<u>125,61 €</u>	Fond de solidarité	50,00 €	95,00 €
Assurances	80,41 €	80,41 €	<u>S/total dons</u>	<u>905,00 €</u>	<u>935,00 €</u>
Documentation/Abonnements	200,00 €	225,00 €	Produits financiers	105,30 €	128,84 €
Impression	74,00 €	1 052,02 €	Vente documents	95,50 €	169,00 €
Rémunération et honoraires			Produits exceptionnels		
Affranchissements	46,55 €	107,64 €			
<u>S/total services extérieurs</u>	<u>400,96 €</u>	<u>1 465,07 €</u>			
Provisions et régularisations					
Total des charges	769,22 €	1 590,68 €	Total des produits	1 105,80 €	1 232,84 €
Solde	336,58 €	-357,84 €			

Résultats affectés - Exercice 2015

Fonctionnement de l'association			Rappel 2015	Fond de solidarité			Rappel 2015
Charges	769,22 €	1 590,68 €		Charges			
Produits	950,50 €	1 009,00 €		Produits	50,00 €	95,00 €	
Solde	181,28 €	-581,68 €		Intérêts	105,30 €	128,84 €	
				Solde	155,30 €	223,84 €	
Report soldes au 31/12/2015	5 386,39 €				9 006,37 €		
Soldes cumulés au 31/12/2016	5 567,67 €				9 161,67 €		

Budget prévisionnel - Exercice 2017

CHARGES	€uros	PRODUITS	€uros
Fournitures	50,00 €	Participation des usagers	
Achat de services	100,00 €	<u>S/total rémunération des services</u>	- €
<u>Sous total achats</u>	<u>150,00 €</u>	Subventions	
Assurances	100,00 €	<u>S/total subventions</u>	- €
Documentation/Abonnements		Adhésions	700,00 €
<u>Sous total services extérieurs</u>	<u>100,00 €</u>	Fond de solidarité	
Projet République	500,00 €	<u>S/total dons</u>	<u>700,00 €</u>
Poste	100,00 €	Produits divers	150,00 €
Honoraires			
Services divers			
<u>S/total autres services extérieurs</u>	<u>600,00 €</u>		
Total des charges	850,00 €	Total des produits	850,00 €